Une nouvelle scène — sanglante cette fois — vient de se passer dans le même établissement. L'avant-dernière nuit, vers deux heures du matin, un individu, en état d'ivresse, se présentait au Chat-Noir. M. Salis lui refusa l'entrée. A ce moment, profitant de la discussion, une bande de rôdeurs tenta de faire irruption dans la brasserie. Aidé de son garçon, Louis Chanut, M. Salis les repoussa. Une rixe s'engagea. Dans la bagarre, M. Salis reçut un coup de couteau au nez. Rejetant violemment sur les assaillants une des tables de la terrasse, il les mit en fuite, mais au même instant, Chanut recevait, lui aussi, un coup de couteau qui lui trouait la tête.

Les gardiens de la paix arrivaient. Les rôdeurs leur criaient : — C'est Salis qui assassine son garçon ! —

Et ils se sauvèrent.

Cependant la blessure de Chanut ne paraissait pas grave. Il put rendre les comptes de sa recette : — Je suis content, patron, dit-il, de vous avoir paré ce coup-là. Mais, au moment où il allait partir, il s'affaisa tout-a-coup. On l'aida à regagner son domicile, 105, boulevard Magenta. Il a succombé, dans la nuit, d'une méningite, conséquence du coup de couteau qu'il avait reçu.

Une enquête est commencée par M. Denis, commissaire de police. Malheureusement, il sera assez difficile de retrouver les agresseurs, d'autant plus que, suivant la version première, on a commencé par interroger M. Salis qui, de victime, se trouvait transformé en assassin. Il ne faudra s'étonner, du reste, de voir des scènes de ce genre se renouveler, tant qu'on n'aura pas débarrassé Paris de cette lèpre qui l'infeste.

TRIBUNAUX

Les exploits d'un âne

Il est peu de gens qui n'aient pas eu l'occasion, une fois dans leur vie, de voir à une fête de village ou de banlieue, l'âne qui trouve « la demoiselle la plus amoureuse, de la société » pour parler comme le propriétaire de cet animal savant.

Et la société, de rire, et la demoiselle de rougir et de se sauver toute confuse.

Une chose, moins joyeuse, paraît-il, et qu'il serait dangereux de chercher, c'est l'âne amoureux lui-même, si l'on en juge par celui dont le maître était cité aujourd'hui, en police correctionnelle, comme responsable des coups de dents portés par son roussin à une vieille paysanne : la mère Battiaux.

La brave femme était occupée dans un champ à faire de l'herbe pour ses lapins, lorsque le bourriquet a brisé par ses efforts ou coupé avec ses dents la corde qui le retenait à un arbre, s'est élancé sur la paysanne, et lui a mordu le bras :

— Mais, puisque mon âne était attaché, dit le prévenu.

A quoi on lui répond que son âne ayant (suivant une expression de maquignon) la dent gaie, c'est-à-dire disposée à mordre (quelle drôle de gaieté !), il devait l'attacher avec une chaîne et non avec une corde, ou le museler; enfin, prendre toutes les précautions contre sa dent gaie.

Naturellement, la plaignante a fait citer des témoins pour établir les habitudes de l'âne du prévenu, qui ne peut même plus trouver de tondeurs. Un de ces industriels dit : Oh ! cet âne-là, il n'y a pas moyen; on lui met une muselière; il ne peut pas mordre, mais il vous fiche des coups de pied dans la figure ou dans l'estomac; ma foi qu'il aille se faire tondre ailleurs.

Puis arrive un témoin portant le bras en écharpe, parsuite d'une morsure que lui a faite le terrible baudet, il y a neuf mois, et il ajoute qu'il est encore à l'hospice

Le prévenu : Elle est forte !... je prie M. le président de demander à monsieur de faire voir sa blessure.

M. le président : Cela ne nous regarde pas; le témoin n'est pas plaignant et il a déposé sous la foi du serment.

Troisième témoin : Moi je ne suis pas pour l'âne.

M. le président : Eh bien, qu'est-ce que vous venez faire ?

Le témoin : Simplement pour une chose qui remonte à quinze ans, que mon père m'a dit que cette vieille femme avait arraché dans son champ à lui, un navet.

M. le président. — Allez vous asseoir ! la plaignante arrachait de l'herbe dans un champ ouvert, et d'ailleurs, il n'y a pas de plainte contre elle.

Autre témoin. — Entendant crier...

M. le président. — Qu'est-ce qui criait ? l'âne ou la femme ?

Le témoin (surpris). — La femme ; un âne, ça chante. Alors, je dis à l'homme qui était avec moi. C'est l'âne de M. Defert, je reconnais son chant ; il doit être amoureux pour le quart d'heure ; nous allons voir et nous voyons la vieille qui était par terre et l'âne qui avait ses deux genoux sur son estomac et qui lui tenait le bras, dans sa bouche.

M. le président. — C'est un âne méchant ?

Le témoin : Je sais que, des fois, il vous a attrappé avec sa gueule, même que, quand il a été délibéré de la vieille, il s'est élancé sur sa maîtresse, avec son bec ouvert grand comme ça.

En résume, la plaignante demande 5,000 francs de dommages-intérêts.

Le prévenu. — C'est du chantage; la mère Battiaux avait accepté une transaction ; voilà le reçu du médecin, à qui j'ai payé 140 francs : voilà une note de pharmacien de 50 francs que j'ai payée; j'ai fait envoyer à madame quarante bouteilles de bon vin, du bois ; enfin, c'était arrangé ; elle a trouvé un homme d'affaires qui lui a conseillé de faire un procès, et elle est revenue sur sa transaction.

Dans ces circonstances, le Tribunal a condamné le prévenu à 25 francs d'amende et 50 francs de dommages-intérêts.

VARIÉTÉS

A travers la Presse illustrée

Le *Monde illustré* se plaint de l'invasion de la musicomanie :

Sans parler des théâtres innombrables dans lesquels on cultive le dièze et le bémol, on met du concert partout. Chaque dimanche, quatre ou cinq salles sollicitent les amateurs au nom du classique. Tous les soirs, une vingtaine de cafés chantants ronflonnent à qui mieux mieux. Au Grand-Hôtel, on mange avec accompagnement de ritournelles.

Une fois engagés dans cette voie, il n'y a pas de raison pour que les magasins de nouveautés ne perfectionnent pas le système.

Le temps n'est peut-être pas loin où, voulant renchérir sur ses collègues (la concurrence est l'âme du commerce), l'un d'eux adoptera un système inédit : la vente en musique.

Pour une vente courante, un simple récitatif :

Madame, profitez de cette occasion.
Incroyable rabais... Tâtez-moi cette étoffe,
Nous la diminuons en liquidation
De cinquante pour cent...

Mais, pour les articles plus sérieux, tels que manteaux de luxe, objets de soieries, etc., le commis-artiste ira jusqu'à la cavatine ou jusqu'à la strette. Des poètes spéciaux se chargeront d'arranger des paroles appropriées sur les motifs connus des opéras les plus célèbres. Par exemple :

AIR DE *La Favorite*

Pour tant d'efforts ne soyez pas ingrate,
Plaire aux clients est notre seul bonheur;
D'y réussir notre maison se flatte.
Ne nous chassez jamais de votre cœur.

Ou bien :

AIR DES *Dragons de Villars*

Ne passez pas, madame, je vous prie,
Sans avoir mis cet article à la main.

Ou bien encore :

AIR DE *Robert le Diable*

Cet article est de confiance,
Le bon teint en est garanti.

Et le moyen de résister à celui qui s'écriera pathétiquement, quand il vous verra, madame :

AIR DE *Guillaume Tell*

Suivez-moi, suivez-moi !...

Sans compter que le procédé aura encore bien plus d'action sur l'acheteur qui aura affaire à une demoiselle de magasin l'interpellant en *la* bémol.

***

Il ne semble pas que la science ait fait une très brillante campagne avec Morin, le torturé de l'Hôtel-Dieu. On est arrivé à prolonger ses souffrances en les augmentant. Percer des trous de vilbrequin dans un crâne pour regarder ce qui se passe dessous est une aventure téméraire, lorsqu'on a affaire à un malheureux qui n'est pas en état de donner le bon à percer lui-même. Il y a là-dessus une anecdote qui donne à réfléchir :

C'était pendant la guerre de 1870.

On amène à une ambulance parisienne un des blessés de Champigny.

Le chirurgien regarde :

— Diable !

Et il donne un coup de bistouri dans le bas-ventre. Rien.

— Diable !

Et il donne un second coup de bistouri le long de la cuisse. Rien.

— Diable !

Et il va donner un troisième coup de bistouri dans le dos, lorsque le moblot se décide à demander d'une voix dolente :

— Pourquoi me découpe-t-on ainsi ?

— Mon ami, c'est pour trouver et extraire la balle qui...

— La balle ?... Mais je l'ai retirée. Elle est dans la poche de mon pantalon.

***

Le mot de la fin de Jundt :

C'était peu de temps avant que Jundt fût décoré. Un confrère, mauvais coucheur et envieux, ayant appris que le peintre était sur les rangs pour la prochaine promotion, entreprend de le railler. Vous connaissez le thème : « La croix, misérable hochet... Comment peut-on y attacher de l'importance... » ?

Jundt écoutait. Puis, quand l'autre eut fini, ripostant de sa voix narquoise :

— Pourquoi ne tiendrais-je pas à l'avoir ?... Tu tiens bien, toi, à ce que les autres ne l'aient pas !...

***

Les origines de la *Famille Cardinal*, ce petit chef-d'œuvre... qui a failli empêcher M. Ludovic Halévy d'entrer à l'Académie, d'après l'*Illustration* :

Il avait promis à la *Vie parisienne*, de Marcelin, un article et il n'en avait pas le sujet. Fort ennuyé, il allait se dégager de la promesse lorsqu'en allant, avec Prévost Paradol, faire un tour dans les coulisses de l'Opéra, il entend ce bout de dialogue entre deux petites danseuses :

— Alors, tu n'es pas contente ?

— Je le serais bien ! Maman est si bonne pour moi ! Mais c'est papa qui se dispute tout le temps avec le marquis !

— Et pourquoi ?

— Est-ce que je sais ? Ils n'ont pas les mêmes opinions politiques !

— Eh bien, dit Paradol à Halévy, le voilà, ton article !

Et Ludovic Halévy envoya en effet à Marcelin la première de ces scènes parisiennes qui devaient devenir inoubliables. Mme Cardinal eut un succès considérable. On en voulut d'autres. « Faites-nous encore et toujours des *Lettres persanes* ! » Halévy y prit plaisir autant que le public. La *Famille Cardinal* était née.

***

« Nul n'est prophète dans son pays », de la *Caricature* :

Un des plus célèbres romanciers contemporains, un des chefs de l'école « descriptionniste » tombe malade : il faut le veiller, et madame envoie quérir une garde-malade.

Vers minuit, madame entre dans la chambre, et aperçevant la garde-malade plongée dans la lecture d'un bouquin, se dirige vers le grand romancier et le questionne à voix basse.

— Qui donc a donné un livre à cette femme ?

— C'est moi, ma chère...

— Vous ! Quel livre lui avez-vous donné ?

— Mon dernier ouvrage.

Madame faisant la moue, très alarmée :

— Mais, mon ami, comme vous êtes imprudent !... Vous savez qu'il ne faut pas qu'elle s'endorme... voyons !

***

La logique enfantine, dans le *Grelot* :

Pour la première fois de sa vie, Toto est conduit au théâtre.

On lui recommande expressément d'être bien sage.

Au moment où la pièce commence, Toto, très étonné du recueillement et du silence qui régnent dans la salle, regarde sa mère, et d'une voix basse :

— Dis, petite mère, c'est-y défendu de parler ici ?

— Oui, mon chat chéri.

Et le gamin, désignant du doigt les acteurs :

— Y s'gênent pourtant pas, ceux-là !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers (et par FIL SPÉCIAL)*

M. de Noailles

Paris, 15 décembre. — On annonce que M. de Noailles, ambassadeur de France à Constantinople, aurait demandé à être rappelé pour raisons de famille.

Une bonne mesure

Paris, 15 décembre. — Devant les nombreuses réclamations des familles dont les enfants sont au Tonkin et qui sont prévenues très tardivement du décès de leurs parents, M. le ministre de la marine a télégraphié au général Brière de l'Isle de donner des ordres précis afin qu'à l'avenir les maires des communes soient prévenus directement et sans délai.

Le général de Galiffet au Tonkin

Paris, 15 décembre. — La guerre avec la Chine est depuis longtemps prévue. Ce qui le démontre mieux que tous les commentaires, c'est la conversation suivante, dont le *Gaulois* garantit l'authenticité, qui a eu lieu au mois de juillet dernier entre le général Campenon, M. Jules Ferry et le général de Galiffet, qui fut mandé à Paris. L'ordre du rappel du général Millot était un fait acquis.

— Voulez-vous aller au Tonkin, dit le général Campenon au général de Galiffet ?

— Parfaitement, mais aux conditions suivantes : « Il me faut cinquante mille hommes ; j'entends n'avoir d'autre maître que moi-même et diriger la campagne à ma guise. Quand je vous télégraphierai, ce sera de Pékin.

— Mais, enfin, interrompit M. Ferry, si nous vous donnions vingt-cinq mille hommes immédiatement et les vingt-cinq mille autres plus tard, partiriez-vous ?

— Oui, répliqua le général de Galliffet, avec les derniers vingt-cinq mille hommes.

— Ce que vous demandez-là est impossible ! Nous n'avons ni crédits, ni troupes disponibles en ce moment.

— Eh bien ! dans ce cas, monsieur le ministre, repartit de Galliffet, en se retournant vers le général Campenon, je vous demande la permission de rentrer à Limoges, au milieu de mes troupes, car je ne saurait me convenir de compromettre mon nom dans des aventures que je considère d'avance comme devant être désastreuses pour l'honneur de notre drapeau !

Le général de Galliffet se retira.

Mouvement préfectoral prochain

Paris, 15 décembre. — Par suite de la démission certaine de M. Peaudecerf, préfet de l'Indre, candidat au Sénat dans le département du Cher, un mouvement préfectoral est en préparation au ministère de l'intérieur.

La vacance de la Cour d'appel d'Orléans

Paris, 15 décembre. — On sait que le poste de premier président à la Cour d'Orléans est vacant par suite de la mort de M. Dumas. C'est M. Fau, procureur général près la même Cour, qui a les plus grandes chances d'être appelé à ce poste.

Difficultés entre le Vatican et le gouvernement français

Le *Matin* dit savoir de source certaine que de graves difficultés viennent de surgir entre le Vatican et le gouvernement français au sujet des sièges épiscopaux qui ne sont pas encore pourvus.

Mgr Larue

Paris, 15 décembre. — Mgr Larue, évêque nommé de Langres, est parti hier soir, par le rapide de 7 h. 15, pour Rome, où il va se faire sacrer. La cérémonie a lieu dimanche prochain, 21 décembre. — Elle sera présidée par le cardinal-vicaire de Sa Sainteté S. Em. Mgr Parrochi, assisté de Mgr Dufay et de Mgr Sourieu, évêque de Châlons. Mgr Larue descend à Saint-Louis-des-Français. C'est dans notre chapelle nationale que s'accompliront les cérémonies du sacre.

Le cardinal Chigi

Paris, 15 décembre. — Les dernières nouvelles de Rome annoncent que Son Eminence le cardinal Chigi, ancien nonce apostolique à Paris, est en ce moment gravement malade.

Tout espoir n'est pas encore perdu, mais son état inspire cependant les plus sérieuses inquiétudes.

Louise Michel

L'état de la mère de Louise Michel est toujours des plus graves. Louise Michel a été très atteinte par ce malheur. Elle a été prise d'une sorte de fièvre cérébrale, et elle voulait, hier, faire lever la malade pour la montrer au peuple. M. Clémenceau a eu toutes les peines du monde à calmer son exaltation. Il est probable, du reste, que Louise Michel va être mise en liberté sur parole.

A la Chambre italienne

Rome 14 décembre. — Aujourd'hui, séance extraordinaire de la Chambre. M. Depretis répondant à une question de M. Raudaccio, député, reconnaît la nécessité de réorganiser le service sanitaire, en cas de nouvelle épidémie, et de coordonner les mesures édictées à différentes époques. M. Depretis présenterait au besoin un projet y relatif.

M. Bacelli, docteur et député, loue le gouvernement de sa conduite pendant le choléra. Il demande comment l'on compte empêcher que les germes latents de la maladie se développent au printemps ? M. Depretis répond qu'il a pris avec le conseil sanitaire des mesures qui, espère-t-il, s'opposeront à la diffusion du fléau.

***

Journal officiel. — SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE. — PARTIE OFFICIELLE. — Décision portant nomination à un commandement à la mer.

Documents du ministère de la guerre : Décret portant nominations dans l'artillerie, le train des équipages et la gendarmerie de l'armée territoriale. — Décision portant mutation dans le service d'état-major.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

Les douzièmes provisoires

Paris, 15 décembre. — Le gouvernement a décidé d'ajourner autant que possible, le dépôt du projet sur les douzièmes provisoires, dans l'espoir que la Chambre aura le temps de voter le budget, et avec la certitude que le Sénat continuera à jouer le rôle d'une machine d'enregistrement.

Une révolte en Corée

Londres, 15 décembre. — On télégraphie de Hong-Kong, le 13 décembre, au *Times* : Les coréens se sont révoltés ; le roi s'est enfui, son fils et six ministres ont été assassinés, la reine est disparue.

Une collision est survenue entre les troupes chinoises et les Japonais. Le roi a demandé la protection des Japonais. Les résidents étrangers sont en sûreté. La canonnière anglaise l'*Espoir* est entrée dans la rivière de Seoul. Les causes des rébellions sont inconnues.

D'autre part, le *Standard* a reçu de Shangaï la dépêche suivante : Un conflit a éclaté à Seoul entre des Chinois et des Japonais, le 7 décembre; la légation japonaise a été incendiée, les membres de la légation se sont enfuis. Le ministre du Japon à Shangaï a reçu l'ordre d'aller à Seoul faire une enquête immédiate.

Une terrible explosion

Londres, 15 décembre. — On télégraphie de Vienne au *Daily-News* : Une explosion a eu lieu dans la houillère de Steyrdorp en Hongrie ; il y a 75 victimes ; 45 cadavres ont été retrouvés.

Les affaires d'Egypte

Londres, 15 décembre. — Le *Daily News* affirme que M. de Bismarck voudrait le protectorat ou l'annexion britannique de l'Egypte. Il a fait des propositions dans ce sens à de précédents cabinets, mais l'Angleterre a refusé, prévoyant que cela provoquerait les autres Etats à rompre le *statu quo* avec l'Orient.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 15 décembre

Présidence de M. LE ROYER

Bruit de couloirs

Le bruit court que le Sénat va lever la séance en signe de deuil pour la mort de l'un de ses questeurs, M. Pelletan.

Toutefois les sénateurs présents paraissent désireux de commencer la discussion du projet de loi relatif aux incompatibilités parlementaires.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 15 décembre 1884.

Présidence de M. FLOQUET, vice-président.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de l'instruction publique.

La discussion générale est ouverte.

M. le baron de Mackau critique la progression des dépenses sur ce budget, notamment pour l'enseignement primaire.

Les charges des communes se sont accrues de 106 millions; c'est-à-dire qu'elles sont triplées, alors que le nombre des élèves s'est augmenté d'un tiers seulement.

C'est le résultat de l'instruction gratuite, de sorte que l'on peut dire que l'instruction gratuite profite à tous ceux qui payaient autrefois la rétribution scolaire; ceux qui ne payaient rien, supportent actuellement tous les frais; c'est l'impôt des veuves et des orphelins. (Très bien ! à droite.)

L'orateur cite des communes grevées de centimes additionnels qui dépassent 200. Il constate, à l'aide de documents, que les écoles sont moins suivies depuis qu'on a voté la gratuité. Les absences réelles sont inférieures à celles signalées par les instituteurs.

Il critique l'exagération des dépenses pour la construction des écoles.

Les départements et les communes sont écrasés sans que les résultats prévus soient obtenus.

Il blâme la modicité du traitement des instituteurs et l'immoralité de l'enseignement laïque qui prétend moraliser les élèves sans religion. (Approbation à droite).

Il termine en déclarant que tous les efforts de la République contre les congréganistes n'ont pas diminué le nombre de leurs élèves. (Applaudissements à droite).

Après une réplique de M. Buhot, rapport de Mgr Freppel dit qu'il y a 200,000 élèves de moins dans les écoles laïques depuis l'obligation. Et c'est pour un tel résultat qu'on a dépensé près d'un milliard ?

M. Colbert-Laplace présente à son tour quelques critiques de détail, puis la discussion générale est close.

Les chapitres 1 à 5 sont adoptés.

Sur le chapitre 6, M. Fallières demande le maintien du crédit pour les facultés théologiques.

Le rapporteur combat cette proposition au nom de la commission.

Mgr Freppel appuie la motion de M. Fallières. Il fait l'éloge de la théologie. (Applaudissements à droite).

La séance continue.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN
BOULEVARD GAMBETTA
CIRQUE CONTINENTAL
Directeur-Propriétaire : M. LÉON

DERNIÈRE SEMAINE
Aujourd'hui Lundi, 15 Décembre 1884
Grande Fête Equestre

Mardi et Mercredi, Grande Représentation
A LA DEMANDE DES PARENTS
Jeudi, 18 Décembre
GRANDE FÊTE DE JOUR
Incessamment Clôture

THÉATRE DES BOULEVARDS. Lundi 15 décembre. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. — Représentations de M. TALBOT, sociétaire de la Comédie-Française.
Hommage à Molière, poésie de M. Caristie-Martel, de la Comédie-Française, dite par M. Talbot.
Le Bourgeois Gentilhomme, comédie en 5 actes en prose, de Molière.
Le duel ou le philosophe sans le savoir, drame en 5 actes, en prose, de Sedaine.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Lundi 15 décembre 1884. — Bureau à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2. — Latude, ou 35 ans de captivité, drame en 5 actes. — La Mascotte, opéra-comique en 3 actes.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864
Capital : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris
AGENCE DE ROUBAIX : rue Saint-Georges, 39.
Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc. 31380

A NOS LECTEURS
On nous demande de tous côtés où se trouve le dépôt de la Lotion régénératrice du Dr Saïdi qui obtient chaque jour un si grand succès pour arrêter la chute des cheveux, enlever les pellicules, et rendre la chevelure souple, abondante, soyeuse.
Nous rappelons que ce précieux produit, qui ne se vend que 3 francs le flacon, se trouve à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, parfumerie Lefebvre-Six, 24, Grande-Place. 31390

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS
TIRAGE COMPLÉMENTAIRE
31 DÉCEMBRE 1884
Un gros lot de 500,000 francs
1 gros lot de 100,000 fr. | 1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr. | 25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr. | 80 lots de 500 fr.
Au total, 163 lots formant 770,000 francs payables en argent à la Banque de France.
AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage. Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

RENTES et FORTUNE
Tout propriétaire de bons titres cotés, actions ou obligations, peut se faire, d'une manière mathématique et sûre :
40 % DE REVENU
par de simples opérations au comptant, avec ventes à primes.
Ce système, fort connu et depuis longtemps expérimenté dans plusieurs pays, permet de se faire sûrement 2,000 fr. de rentes avec 5,000 fr. de capital (espèces ou titres), 4,000 fr. avec 2,500 fr. 500 fr. avec 1,200 fr., etc. — Les fonds sont toujours disponibles. Les bénéfices sont envoyés chaque mois en un mandat-poste.
La Brochure explicative sera envoyée GRATUITEMENT sur demande affranchie adressée au Directeur de la BANQUE GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 5, Rue du Congrès, Bruxelles.

COMPTOIR DE CHANGE LILLOIS
LILLE, 9, rue Nationale, 9, LILLE
M. Georges DUBOIS a l'honneur d'informer la clientèle de la maison CERF SCHMER, qu'il a repris la suite des affaires du Comptoir de change Lillois, 9, rue Nationale, à Lille, depuis le 1er décembre.
Ils s'efforcera de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres.
PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA MAISON :
Achat et vente de toutes valeurs cotées et non cotées. — Paiement immédiat de tous coupons échus. — Souscription sans frais à toutes émissions. — Renseignements gratuits sur toutes valeurs. — Ordres de Bourse au comptant, à terme et à primes — Prêts sur titres.
Argent contre titres. — Titres contre espèces. 00000

CONSEILS AUX MALADES
Depuis douze ans, les produits du Pin d'Autriche, de M. JOSEPH MACK, sont en telle réputation en Autriche et en Allemagne, que, dans ces pays, il n'est pas de famille qui, par précaution tout au moins, n'en possède pas quelqu'un chez elle.
On avait donc bien raison d'être surpris dans le monde médical français, que des médicaments si précieux et que couvre de sa haute et particulière estime l'illustre professeur Oppolzer (de Vienne) n'eussent pas encore été introduits chez nous !
Et c'est avec plaisir que l'on apprendra, nous en sommes persuadés, que le Directeur-propriétaire de la Pharmacie d'Antin, 49, *Avenue d'Antin, à Paris*, a eu la bonne fortune d'obtenir le dépôt général de ces produits dont nous détaillerons prochainement les merveilleuses propriétés thérapeutiques, dans l'unique intérêt de tous ceux qui souffrent.
3656 Dr HÉLYE DE CHAVANNES.

BIBLIOGRAPHIE
LIVRES D'ÉTRENNES
DE LA
LIBRAIRIE PLON
8 et 10, rue Garancière, PARIS
Voici, avec janvier, la saison des étrennes et des livres. Parmi les meilleurs catalogues et les plus variés de la librairie parisienne, il faut placer celui de la maison Plon. Ce catalogue a l'avantage de s'adresser à tous, aux petits comme aux grands, à ceux qui savent comme à ceux qui veulent s'instruire.
Les *Contes flamands*, d'Hippolyte Verly, sont un des jolis livres d'étrennes que l'on peut offrir; ce volume est pétillant d'esprit, de verve et de malice; rempli d'entrain et de bonne humeur : le rire coule de source, et la vieille gaieté française y chante à pleine voix. Les vingt-deux contes dont il se compose nous font connaître le peuple flamand, qui, lui aussi, a son histoire et sa physionomie. Pour illustrer ses contes, M. Verly a su trouver, dans M. Just, un artiste de talent, dont la bonne humeur et l'esprit ont ajouté à l'ouvrage un charme de plus. Ses croquis animés et vivants nous rappellent souvent les dessins si délicats de Bertall dans la *Comédie de notre temps*, la *Vie hors de chez soi*, la *Vigne* et les *Contes de ma mère*.
Rappelons d'excellents livres pour la jeunesse comme l'*Ecorce terrestre*, de With; les *Cœurs vaillants* et les *Aventures de Martin Tromp*, par Raoul de Navery; le *Vœu de Nadia* et *Perdue*, de Henry Gréville, dont vingt-deux éditions ont consacré le succès; *Bêtes et Gens*, de Stop; les *Cataractes de l'Obi* et *Prisonniers dans les glaces*, de Rath; le jolis *Contes de Saint-Santin*, du marquis de Chennevières; les *Déserts africains*, d'Armand Lapointe, etc.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Rée et Cie, 7, rue Bergère. — MM. Dreyfus frères et Teweles, 10, rue Cadet. — MM. Rumpt, Lüdert, 26, rue de l'Echiquier. — MM. Wedeles et Cie, rue Bergère, ont des ordres en tissus.

Céréales et farines

PARIS, lundi 15 décembre
(*Dépêche spéciale*)
Farines. 9 marques — Tendance faible.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	44 15	44 10
Janvier	44 30	44 10
4 premiers	44 75	44 25
4 de mars	45 30	45 25
Marque Corbeil	47	47 —

Circulation : 15,0 0.

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 10	21 25
Janvier	21 25	21 25
4 premiers	21 30	21 40
4 de mars	21 50	21 75

Seigles. — Tendance calme.

Courant	16 50	16 30
Janvier	16 50	16 40
4 premiers	16 75	16 40
4 de mars	17 —	16 90

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

samedi 13 déc. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Janvier	47 1/2	Juillet .. /.	Janvier	35 /.	Juillet .. /.
Février	46 1/2	Août .. /.	Février	34 /.	Août .. /.
Mars	45 1/4	Sept .. /.	Mars	34 1/4	Sept .. /.
Avril	/.	Octob .. /.	Avril	/.	Octob .. /.
Mai	46 1/4	Nov .. /.	Mai	37 /.	Nov .. /.
Juin	/.	Déc .. /.	Juin	/.	Déc .. /.

FROMENT

NEW-YORK			CHICAGO		
Déc	78 /.	Juin	83 3/4	Janvier	70 1/4
Janvier	79 1/4	Juillet	/.	Février	71 1/4
Février	81 1/2	Août	/.	Mars	71 3/4
Mars	83 3/4	Sept	/.	Avril	/.
Avril	85 /.	Octob	/.	Mai	77 /.
Mai	84 1/4	Nov	/.	Juin	/.

Juillet	/.	Août	/.
Août	/.	Sept	/.
Sept	/.	Octob	/.
Octob	/.	Nov	/.
Nov	/.	Déc	/.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, lundi 15 décembre.

	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	C. pr	GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
Colza	.. ..	60	21	22	18	19
Huile épurée	.. ..	66	..	..	..	..
Œillette b g	.. ..	..	25	26	18	..
Lin de pays	.. ..	56	20	21 50	25	26
Lin étranger	.. ..	54	18	20	22 50	24
Chanvre	.. ..	..	15	..	17	..
Cameline	.. ..	..	15	17	17	18

Huile épurée pour quinquet. 66 fr. l'hect.

PARIS, lundi 15 décembre.
(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza.	C. préc.	C. du jr.	Huile de lin.	C. préc.	C. du jr
Courant	65 50	65 25	Courant	53 —	53 75
Janvier	66 —	66 —	Janvier	53 —	53 25
4 prem.	67 —	67 —	4 prem.	53 —	53 —
4 mars	68 —	68 —	4 mars	53 —	53 25

Sucres

LILLE, lundi 15 décembre.

	COTE OFFICIELLE Cours du jour Off.	Dem.	Cours précéd.
Suc. n° 3 (88 deg.)	.. ..	.. ..	32 50
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	43 50
— pain 6 k n° 1	103 ..	.. ..	103 .
Betteraves disp.	41 50	.. ..	41 50
Mélasses	.. ..	.. ..	45 50 45
3/6 fin disponib	.. ..	.. ..	.. ..

PARIS, lundi 15 décembre.
(*Dépêche spéciale*)
Sucre indigène. — Tendance lourde.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° dispon.	32 75 33 —	32 50 32 75	32 50 32 75

Sucres blancs. — Tendance faible.

Courant	39 60	39 30	39 25
Janvier	39 80	39 60	39 50
4 premiers	41 50	40 25	40 25
4 de mars	41 30	41 10	41 10
Raffinés	98 — 100 —	98 — 100 —	98 . 100

ANVERS, lundi 15 décembre.
(*Dépêche spéciale*)
(en entrepôt). — Faible

	Cours précédents	Cours du jour.
88 degrés n° 12/20 disp.	26 . 3/4	26 .. 1/2
— — Janvier.	27 .. 7/8	27 .. 3/4
— —	.. /.	.. /.

Alcools

LILLE, lundi 15 décembre.
Grains disponib. 51 50

PARIS, lundi 15 décembre.
(*Dépêche spéciale*)
Spiritueux. — Tendance faible.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
Courant	42 75	42 50	42 50
Janvier	43 25	43 —	43
4 premiers	44 —	43 75	43 75
4 de mai	45 25	45 25	45 25

Stocks : 14,900.

Cafés

LILLE, lundi 15 décembre.
Café Haïti 275 à 300
Café Rio 250 à 300

LE HAVRE, lundi 15 décembre.
(*Dépêche spéciale*)

	C. pr.	C. du jr		C. pr.	C. du jr
Décembre	54 ..	54 25	Juin	56 ..	56 50
Janvier	53 50	54	Juillet	56 50	57 75
Février	54 ..	54 50	Août	56 75	57 25
Mars	54 50	55	Septembre	57 75	57 75
Avril	55 ..	55 50	Octobre	.. ..	.. ..
Mai	55 50	56	Novembre	.. ..	.. ..

ANVERS, lundi 15 décembre.
(*Dépêche spéciale*)
Soutenu. Sans affaires.

Par câble de M. Siegfried Gruner, vice président du Coffee-Exchange.

NEW-YORK, samedi 13 déc. (Clôture).

Décembre	8...	Juin	8.60
Janvier	8.10	Juillet	8.65
Février	8.25	Août	....
Mars	8.40	Septembre	....
Avril	8.50	Octobre	....
Mai	8.55	Novembre	....

HAMBOURG, 12 décembre.
Marché irrégulier depuis huit jours ; les acheteurs se sont tenus sur la réserve et n'ont voulu opérer qu'à des prix en baisse, tandis que les vendeurs, quoique disposés à faire quelques petites concessions n'ont pas voulu souscrire aux offres en baisse d'environ 1 pf. En conséquence, les transactions ont eu peu d'importance et se sont bornés aux strictes besoins de la consommation. Il n'a été vendu que 8,000 sacs diverses sortes et sous voiles 800 sacs Rio.

Cotons

LE HAVRE, 15 décembre, 11 h. matin
(*Dépêche spéciale*)

	C. pr.	C. du jr		C. pr.	C. du jr
Décembre	69 50	69 50	Juin	73 25	73 25
Janvier	69 37	69 37	Juillet	74 ..	74
Février	70 25	70 25	Août	74 50